



Judo Kwai Lausanne – dojo de Lausanne
Avenue du Tribunal Fédéral 4
1005 Lausanne

T +41 21 323 83 94
info@judokwailausanne.ch
www.judokwailausanne.ch

Judo Kwai Lausanne – Dojo « Marcel Python »

Concept de protection pour les entraînements dès le 19.04.2021

pour les sportifs de plus de 20 ans

Version : 15.04.2021

Auteur : David Sueur – Arnaud Vernay





Nouvelles conditions cadres

Dès le 19 avril 2021, les entraînements intérieurs, sans contacts, sont à nouveau autorisés au Judo Kwai Lausanne pour les membres de plus de 20 ans, sous réserve du respect du présent concept de protection.

En plus des sept principes ci-dessous qui doivent être strictement respectés, nous rappelons les principes généraux suivants,

Le port du masque est obligatoire pour les enseignant/es et assistant/es lors de tous les entraînements.

Le port du masque est obligatoire, dans toutes les parties communes pour tous les athlètes de plus de 13 ans.

Le port du masque est obligatoire au sein du secrétariat dès que deux personnes ou plus y sont présentes. Les règles d'accès au secrétariat sont précisées sur place.

Les bouteilles et gourdes ne doivent pas être prêtées ni échangées. Il en va de même pour tout tissu servant à s'éponger pendant ou après l'entraînement.

1. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent procéder à un test, s'isoler à la maison dans l'attente du résultat du test, et au besoin contacter leur médecin.

2. Vestiaires et douches

Les vestiaires et les douches sont ouverts pour les membres avec des restrictions d'accès aux douches. Nous préconisons que nos membres se présentent de préférence déjà en tenue à l'entraînement. Un changement d'habit est autorisé au dojo (eg changer un t-shirt mouillé), spécialement à la fin de l'entraînement afin d'éviter d'attraper froid en rentrant chez soi.

3. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée dans l'installation sportive, après l'entraînement et lors du trajet retour – dans ces situations ou d'autres similaires, gardez encore vos distances avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou « high five ». Les contacts corporels ne sont pas autorisés au moment de l'entraînement.

Un maximum de 15 personnes peut participer à l'entraînement. Ce dernier doit se dérouler dans un espace permettant aux athlètes présent/es de respecter la distanciation sociale de 1m50 entre eux.

4. Se laver soigneusement les mains et port du masque

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

Le Judo Kwai Lausanne demande que chaque participant/e se désinfecte les mains en entrant et en sortant du dojo avec la solution hydroalcoolique mise à disposition.

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment abritant le dojo et durant l'entraînement.

5. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements. La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir point 6). Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc.).



6. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, pour le dojo de Lausanne, il s'agit de Arnaud Vernay. Si vous avez des questions, veuillez le/la contacter directement (Tél. 079 573 77 72 ou a.vernay@sunrise.ch).

7. Prescriptions spécifiques

- Lotion hydro-alcoolique à disposition à l'entrée du dojo
- Masques jetables à disposition au dojo, au besoin. Chaque athlète devra cependant venir avec son propre masque.
- Désinfection journalière du tatami avec un liquide approprié

Lausanne, 15.04.2021

Comité du Judo Kwai Lausanne